



## Commission administrative paritaire départementale (CAPD)

Mardi 28 février 2023

### La déclaration du SNUipp-FSU 63

Monsieur l'Inspecteur d'académie,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD est la première depuis les élections professionnelles. Les urnes, bien que virtuelles et numériques, ont parlé. A l'issue de ces élections professionnelles, le SNUipp-FSU confirme, trente ans après sa création, sa place de syndicat majoritaire dans le premier degré et ce depuis 1996. Avec plus de 70 000 voix, il est arrivé en tête dans 80 départements.

Fort de cette confiance, c'est encore plus combatif que le SNUipp-FSU va continuer de s'engager dans les actions à venir pour imposer le respect dû aux personnels, augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail et les retraites. C'est le combat pour une école plus égalitaire, une professionnalité enseignante renforcée, de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves. C'est ce que nous continuerons de porter dans les instances ministérielles, académiques et départementales, tout en incitant les personnels à se mobiliser comme ces deux derniers mois et pour les 4 ans à venir.

Au niveau départemental, le SNUipp-FSU est toujours la deuxième force syndicale, c'est une reconnaissance du travail engagé au quotidien et sans relâche, pour la profession, les écoles et ses personnels durant ces 4 dernières années. Ces résultats nous engagent pour les quatre années à venir.

Par la mise en place de la loi de la transformation de la fonction publique d'août 2019, le gouvernement et le ministère ont délibérément voulu éloigner les personnels des organisations syndicales, en restreignant leur représentation et en plaçant le fonctionnaire dans une situation de dépendance contraire au statut. Le SNUipp-FSU continue à demander l'abrogation de cette loi et le rétablissement de l'ensemble des prérogatives des instances : transparence et équité sont essentielles au service public d'éducation. L'opacité et les traitements inégaux sont sources de défiance et d'injustices insupportables pour les collègues.

Concernant la question des salaires, fort d'une pétition de plus de 47 000 signatures qu'il a portée au ministère, le SNUipp-FSU continue d'exiger une revalorisation immédiate de 300 euros pour toutes et tous et sans contrepartie. Le déclassé salarial n'a que trop duré. Les chiffres présentés par le Ministère confirment que le pacte et sa logique délétère du « travailler plus pour gagner plus » sans aucune contrepartie, sont l'axe central du projet

ministériel, au mépris de la crise que traverse l'Éducation nationale.

Le SNUipp-FSU s'y oppose farouchement. Tout montre la crise structurelle dans laquelle s'enfonce l'Éducation nationale : rentrée sous le signe de la pénurie, augmentation des démissions et des ruptures conventionnelles, enquête de la DEPP sur le temps de travail des enseignants, chiffres de l'observatoire du bien-être qui confirment l'état d'épuisement de la profession, nombre d'inscrit.e.s aux concours 2023 en baisse constante... Vouloir imposer le pacte est une réponse inégalitaire et irresponsable.

La participation des professeurs des écoles à des dispositifs de soutien en 6ème ne répond à aucune logique pédagogique mais seulement à une logique politique : appliquer un projet présidentiel sans tenir compte de la réalité du terrain. Si des difficultés existent en 6ème, ne serait-il pas nécessaire de les enrayer avant ? C'est notamment avec l'abaissement des effectifs dans toutes les classes de l'école primaire, la mise en place d'enseignants supplémentaires mais également en réabondant les postes d'enseignants des réseaux d'aides pour permettre de traiter la difficulté scolaire dans les classes que cela doit se faire.

Le SNUipp-FSU exige une augmentation des traitements de tous les personnels, début, milieu et fin de carrière, sans contrepartie avec un plan ambitieux de rattrapage immédiat de la perte de pouvoir d'achat subie cette dernière décennie et de meilleures conditions de travail. Il y a une absolue nécessité d'un collectif budgétaire qui permettrait de dégager une enveloppe conséquente conjuguée à un plan pluriannuel pour un rattrapage des pertes et une revalorisation de toutes et tous, début, milieu et fin de carrière. Le pacte salarial doit être retiré et les personnels augmentés de 300 euros. Un point c'est tout !

Le SNUipp-FSU dénonce les quotas qui conduisent comme nous allons le voir lors de l'étude des recours à des appréciations injustes qui ne correspondent pas toujours au regard du travail investi et qui pénalisent certains collègues dans leur avancement de carrière.

La question des effectifs et la question des conditions de travail ne peuvent être éludées. Alors que la démographie est en baisse, le ministère ne saisit pas l'occasion pour commencer à résoudre les difficultés rencontrées sur le terrain : effectifs trop importants, manque de remplaçants, manque de RASED... Pourtant, le recrutement reste un levier essentiel pour améliorer les conditions de travail des personnels comme les conditions d'apprentissage des élèves. Plus de personnels, c'est la possibilité d'avoir des remplaçant.e.s, des enseignant.e.s spécialisé.e.s en nombre suffisant ou encore se donner les moyens de faire baisser les effectifs dans toutes les classes.

Depuis le 10 janvier dernier, les arbitrages gouvernementaux sur les retraites sont connus. Le gouvernement veut faire travailler les françaises et français plus longtemps. Et cela en dépit d'un système absolument viable, selon le Conseil d'Orientation des Retraites (COR).

Des millions de personnes dans la rue les 19 et 31 janvier, les 7, 11 et le 16 février montrent

bien le rejet de cette réforme. De nouveau, la FSU et les autres organisations syndicales appellent à une nouvelle journée de grève et de manifestations le 7 mars, en mettant cette fois-ci la France à l'arrêt.

Enfin, le SNUipp-FSU 63 tient à alerter face aux injonctions chronophages.

Ce sont d'abord les évaluations d'école, dont nous ne voyons pas la finalité, hormis une mise en concurrence des écoles, qui occupe un temps déjà précieux pour les équipes. Un temps souvent pris sur les 108 heures, d'ailleurs extensibles à merci. Un temps que les équipes préféreraient utiliser à penser et élaborer un vrai projet pour la réussite de tous leurs élèves, au lieu de le consacrer à une opération de communication institutionnelle...

Et ce sont aussi les évaluations nationales en CP, CE1 et désormais en CM1, encore une fois chronophages et inadaptées. On voudrait mettre les enfants en échec qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

C'est un véritable plan d'urgence dont a vraiment besoin l'école. Il faut changer de politique éducative et salariale pour redonner à l'école les moyens de fonctionner normalement et de remplir à nouveau ses missions de service public et d'émancipation des élèves.

Le SNUipp-FSU et la FSU s'y emploieront avec détermination.



## Les représentant-e-s du SNUipp-FSU 63 à la CAPD

			
<b>Isabelle ROUSSY</b>	<b>Sophie NEE</b>	<b>Alexis BERGER</b>	<b>Alice BEAU</b>
TITULAIRE Directrice CLERMONT-FD Michelet Maternelle	TITULAIRE Professeure des écoles MIREFLEURS Elémentaire	SUPPLEANT Professeur des écoles CEBAZAT Jules FERRY Maternelle	SUPPLEANTE Professeure des écoles CLERMONT-FERRAND Edgar Quinet Elémentaire

Maison du Peuple ✉ 29 rue Gabriel Péri ✉ CLERMONT-FERRAND ✉ 04.73.31.43.72 ✉ [snu63@snuipp.fr](mailto:snu63@snuipp.fr)